

Communiqué de presse

Présidence de la CSIAS

Therese Frösch et Felix Wolffers démissionnent en mai 2019

Berne, le 21 août 2018 – **Au terme de 5 années de coprésidence à la tête de la CSIAS, Thérèse Frösch et Felix Wolffers ont annoncé leur démission pour mai 2019. Pendant la durée de leur mandat, ils ont posé d'importants jalons dans la politique sociale. Parmi ceux-ci figurent la révision des normes CSIAS, le renforcement de la collaboration avec les directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales et le lancement d'initiatives relatives à la formation des bénéficiaires de l'aide sociale, à la meilleure intégration des réfugiés et à la protection sociale des chômeurs âgés. Thérèse Frösch et Félix Wolffers sont préoccupés par le débat actuel sur les coupes considérables opérées dans l'aide sociale.**

Le 21 août dernier, les coprésidents de la CSIAS, Therese Frösch et Felix Wolffers, ont annoncé leur démission prévue lors de la prochaine Assemblée générale du 23 mai 2019. Au cours de leur mandat, Therese Frösch et Felix Wolffers ont réalisé d'importants projets et posé les jalons du futur développement de l'aide sociale. Dès leur entrée en fonction, ils ont rapidement relevé les défis associés au nombre élevé de réfugiés pour les cantons et communes. Les propositions visant à accélérer leur intégration ont été prises en compte dans l'Agenda Intégration adopté au printemps 2018.

Avec l'offensive de formation continue et l'exigence «Pas de fin de droit pour les plus de 55 ans», ils ont relevé deux importants problèmes sociaux, dénotés en particulier dans l'aide sociale. En l'absence d'une bonne formation, il est aujourd'hui très difficile de réaliser un revenu permettant de couvrir le minimum vital. Par conséquent, la CSIAS exige des offres de formation supplémentaires pour les bénéficiaires de l'aide sociale. Les personnes de plus de 55 ans qui perdent leur travail ne parviennent souvent plus à trouver un emploi. La CSIAS a donc proposé un nouveau modèle pour protéger ces personnes. Le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche étudie actuellement cette proposition sur mandat de la Conférence nationale «Travailleurs âgés».

En révisant les normes CSIAS en 2015/2016, Therese Frösch et Felix Wolffers ont abordé des problèmes critiques et développé des solutions dès le début de leur mandat. Ils ont ainsi largement contribué au développement de l'aide sociale et amélioré l'harmonisation entre les cantons. La nouvelle approbation des normes par la CDAS a renforcé le soutien politique de ce corpus réglementaire. En conséquence, les cantons appliquent aujourd'hui les normes CSIAS à large échelle.

Le taux d'aide sociale en Suisse est stable depuis de nombreuses années et s'élève à environ 3 %. Les possibilités d'incitation et de sanction ont été renforcées dans le cadre des dernières révisions des normes. Les prestations d'aide sociale ont été en partie réduites. A l'heure actuelle, elles sont déjà nettement inférieures aux montants des prestations complémentaires, ce qui ne justifie pas des coupes considérables du point de vue de la CSIAS. Dans certains cantons, des interventions visant

d'importantes réductions de prestations ont toutefois été transmises, voire les décisions adéquates déjà prises.

Felix Wolffers et Therese Frösch se sont toujours engagés afin que l'aide sociale soit considérée comme un instrument indispensable de la sécurité sociale et de la paix sociale en Suisse. Pour les 270'000 bénéficiaires de l'aide sociale, les prestations permettant d'assurer le minimum vital constituent cependant la condition préalable. Un tiers d'entre elles sont des enfants et adolescents, ce qui met en exergue l'importance et la durabilité de l'aide sociale et montre que de nouvelles réductions sont inacceptables sur le plan sociopolitique.

Therese Frösch et Felix Wolffers continueront à s'investir en faveur d'une aide sociale efficace pendant la durée restante de leur mandat jusqu'en mai 2019. Afin d'assurer l'existence des personnes les plus vulnérables, ils sont convaincus qu'un engagement accru de personnalités de la politique, de l'économique et de la société civile conscientes de leurs responsabilités, ainsi qu'un soutien renforcé des milieux ecclésiastiques sont nécessaires.

Le Comité directeur de la CSIAS a créé une commission de recrutement. Elle est présidée par Andrea Lübberstedt, cheffe de l'office des affaires sociales du canton de Zurich, et Andreas Zehnder, chef du département des affaires sociales du canton de Glaris.

Pour tout renseignement, merci de contacter

Markus Kaufmann, Secrétaire général de la CSIAS	031 326 19 14
Therese Frösch	078 885 49 48
Felix Wolffers	079 763 91 26